

Le Principe

La valorisation selon Ubiqus Badges

Les badges :

Dès leur origine, dans les années 90, les badges et cartes Ubiqus furent élaborés d'une manière éco-responsable, en privilégiant l'utilisation de matériaux recyclables **comme le papier et le polyester, au détriment du PVC.**



Le Groupe soulignait déjà sa volonté d'utiliser des matières premières écologiques pour permettre la valorisation des déchets produits lors de la fabrication. Garantis **sans PVC**, nos déchets industriels peuvent être incinérés sans risque d'émissions de **chlore**.

Depuis 2008, Ubiqus Badges s'est engagé plus avant dans sa démarche de respect environnemental en mettant en place un **processus** auprès de ses clients pour **valoriser les badges fabriqués.**

Pourquoi le PVC est-il mauvais pour l'environnement ?

Certains types de PVC peuvent être recyclés. Toutefois, la grande majorité d'entre eux finit en décharge et est souvent incinérée. Auquel cas, en brûlant, le PVC va émettre du chlore dans l'atmosphère ce qui contribue au trop fameux trou de la couche d'ozone.

La signalétique événementielle :

Les produits de signalétique (roll-up, kakémono, photocal, etc.) bénéficient tous du même engagement éco-responsable d'Ubiqus Badges. L'utilisation de matériaux valorisable (polypropylène) est privilégiée, afin de pouvoir, après l'utilisation des produits par les clients, rejoindre le circuit de valorisation initialement mis en place pour les badges Ubiqus.

Valorisez vos produits usagés

Les clients du Groupe peuvent retourner leurs badges et éléments de signalétique usagés à l'unité de production, Ubiqus Badges de Feucherolles qui prend en charge leur valorisation.

Il suffit à tout client d'adresser ses produits usagés à :

Ubiqus Badges
Opération Valorisons Nos Produits Usagés
13, rue de la Porte Neuve
Bâtiment A1
78810 Feucherolles
Tel. : 01 44 14 16 00

Tout comme les déchets liés à la production, les badges eux-mêmes, leurs attaches, et les visuels de signalétique sont, depuis le 1er janvier 2008, recyclés et valorisés. Dans cette optique, le choix du Groupe s'est porté sur une usine de retraitement L'usine **Cedre**, valorise les déchets (Carton brun, Palette Europe, Bois, Housse plastiques, Déchets incinérables avec valorisation énergétique).

Parce que le papier compte ...

Nos badges sont réalisés à partir de papier et de polyester. Nous utilisons du papier labellisé FSC (Forest Stewardship Council), garantie que ce dernier provient de forêts aménagées de façon durable. Les règles FSC reposent notamment sur le respect des traités internationaux concernant les droits des peuples autochtones, des travailleurs forestiers et des communautés locales.

...tout comme l'encre

Les encres utilisées pour les produits de signalétique événementielle sont **composées d'eau à 95%**. Au-delà de l'impact restreint sur l'environnement, cela permet également de ne pas donner d'odeur au produit fini.

Pour pousser la démarche au plus loin, notre fournisseur d'encre fait partie du consortium **CONIBI, spécialisé dans la collecte et le recyclage des consommables bureautiques et informatiques** auprès des entreprises. Nous effectuons un tri sélectif dans les ateliers afin d'isoler les toners et les résidus d'encre liés à la production. Les résidus sont encapsulés directement dans le réservoir de l'imprimante et ne sont donc jamais en contact direct avec les équipes. Ils sont ensuite collectés par Conibi pour être, à leur tour, valorisés. Collecte, transport, tri, stockage et valorisation font l'objet de procédures soigneusement appliquées par des professionnels spécialisés.

La valorisation énergétique des déchets, qu'est-ce c'est ?

Les déchets suivent un circuit complexe afin d'être transformés en énergie renouvelable et durable.

A chaque étape de la transformation, un contrôle strict des émissions de polluants est effectué afin d'assurer un niveau de protection de l'environnement optimal.

En nous réexpédiant vos badges et éléments de signalétique usagés, vous contribuez activement à la création d'énergie de substitution, vous minimisez l'impact environnemental de votre événement et contribuez ainsi à la préservation de l'environnement pour les générations futures.

La mise en place

Information client

L'initiative de valorisation des déchets chez Ubiqus Badges a débuté en janvier 2008.

A cette époque, Ubiqus Badges a communiqué sur ce programme à travers la presse ou par des communications auprès de ces clients.

Ubiqus Badges continue d'informer régulièrement ses clients de cette offre de valorisation incluse dans sa prestation, en l'indiquant notamment systématiquement dans ses devis et sur le site internet du Groupe.

	<p align="center">Badges éco-conçus, sans PVC. Pensez à nous retourner vos badges après utilisation, nous prenons en charge leur valorisation.</p>
---	--

Cette démarche de retraitement des produits a rapidement recueilli un accueil positif chez nombre de nos clients qui ont, petit à petit, pris l'habitude de nous retourner leurs badges usagés ainsi que les badges des personnes non-venues (les « no-show »).

Recycler... jusqu'au détail

Il était d'autant plus facile de nous renvoyer les badges usagés que le carton d'envoi des badges est lui aussi « recyclé » en urne pour recueillir les badges usagés.

Un process de récupération simplifié au maximum :

- Déposez-le(s) carton(s) de récupération sur le chemin de départ de vos invités ou dans le contenant de votre choix.
- N'oubliez pas un petit rappel par l'intervenant principal en fin d'événement pour inciter vos participants à contribuer à un moindre impact écologique de l'événement
- Après que chacun ait déposé son badge, refermez-le(s) carton(s) et renvoyez-les-nous. Inutile de prévoir un coursier : un envoi par La Poste suffit et limite l'empreinte écologique !

Les résultats



Grâce aux actions mises en place par Ubiqus Badges, ce sont désormais **plus de 2,5 tonnes* de déchets** qui sont **valorisées chaque année.**

*(badges & signalétique événementielle)

Un peu de vocabulaire...

Recyclage

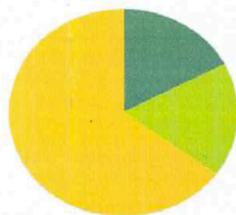
Le recyclage est un procédé de traitement des déchets qui permet de réintroduire, dans le cycle de production d'un produit, des matériaux qui composaient un produit similaire arrivé en fin de vie, ou des résidus de fabrication. L'un des exemples qui illustre ce procédé est celui de la fabrication de bouteilles neuves avec le verre de bouteilles usagées.

Valorisation

La valorisation consiste dans « le réemploi, le recyclage ou toutes autres actions visant à obtenir, à partir des déchets, des matériaux réutilisables ou de l'énergie » (loi du 13/07/1992).

Exemple de déconditionnement et taux de valorisation

DECONDITIONNEMENT				
Matières	Poids net (kg)	%	Code D/R	Filière
Carton brun	145	15 %	R11	Papeterie
Palettes EUROPE	22	2 %	R11	Rénovation - Réemploi
Bois	167	17 %	R11	Rénovation - Réemploi
Housses Plastiques couleurs	3	0 %	R3	Recyclage
Dechets incinérables avec valorisation énergétique	622	65 %	R1	Incineration avec valo énergétique
Total déconditionnement	958	100 %		



TAUX DE VALORISATION		
	Poids en Kg	% de valorisation
Don de produits finis	0	0 %
Valo matière - Ré-emploi	167	17 %
Valo matière - Recyclage	170	18 %
Valo matière - Décyclage	0	0 %
Combustible Alternatif	0	0 %
Incineration avec récup d'énergie	622	65 %
Incineration sans récup d'énergie	0	0 %
Enfouissement	0	0 %
Autres	0	0 %
Poids Total	958	100 %